

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON CANTON
DE GUILLESTRE
COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS

Séance du Conseil Municipal
du 6 Avril 2023

Délibération N° : 20230406-03

OBJET : VOTE DES BUDGETS 2023 -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 6 du mois d'avril le Conseil Municipal de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ABRIES-RISTOLAS, sous la présidence de Monsieur Nicolas CRUNCHANT, Maire en exercice.

DATE DE CONVOCATION : 30/03/2023

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 11

Nicolas CRUNCHANT — Philippe RIBOT – Joël GAUCHE – Nicolas TENOUX – LACROIX Charles – Marie-Hélène FAROUZE – Carine AUDIER-MERLE – Florent BUES – Florian BOURCIER – Pauline ROUX – Alexandre RENIE -

NOMBRE DE VOTANTS : 11

SECRETAIRE DE SEANCE : Pauline ROUX.

Monsieur le Maire présente et propose les budgets primitifs 2023 et demande l'approbation du Conseil Municipal par chapitres pour les sections de fonctionnement et par opérations pour les sections d'investissement :

	Fonctionnement	Investissement
Budget Général	1 705 790.14 €	2 315 184.94 €
Budget du Camping d'Abriès	44 489.90 €	81 910.81 €
Budget de le Régie de transports	142.03 €	0.00 €
Total consolidé	1 750 422.07 €	2 397 095.75 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté par 11 voix pour,

ARRPOUVE les budgets primitifs de l'exercice 2023 proposés ci-dessous, par chapitres pour les sections de fonctionnement et par opérations pour les sections d'investissement.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour mois et an susdits.

Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} Adjoint au Maire,
Charles LACROIX

Certifiée exécutoire par transmission en préfecture.

